



Région  
**Centre-Val de Loire**

Direction Transports et Mobilités Durables  
Dossier suivi par : Etienne BRUN  
Tél : 02 38 70 25 87

Nos références : DTMD EB/LI 221-17

MONSIEUR FRANÇOIS BOULAY  
DASEN  
DASEN DE L'INDRE-ET-LOIRE  
267 RUE GIREAUDEAU  
CS 74212  
37000 TOURS CEDEX

Orléans, le **15 JUIN 2017**

Objet : Transport scolaire : organisation de la semaine scolaire dans les écoles.

Monsieur le Directeur Académique,

Un décret du ministre de l'Éducation Nationale sur l'évolution des rythmes scolaires prévoit de laisser une plus grande souplesse aux Communes et aux EPCI dans l'organisation de la semaine scolaire de leurs écoles. Si mes informations sont exactes, il a fait l'objet d'un vote consultatif du Conseil supérieur de l'éducation le 8 juin.

Dans cette perspective, je me permets de vous alerter sur les conséquences non négligeables que pourrait avoir ce décret sur l'organisation des transports scolaires si des modifications d'horaires des cars étaient à mettre en place pour la prochaine rentrée scolaire.

En effet, au regard de la date et de la complexité organisationnelle, il n'est pas possible pour la Région de revoir cette organisation des transports scolaires pour la rentrée prochaine. Au-delà, pour ne pas déstabiliser les équilibres qui se bâtissent, il est essentiel que tout projet de modification de l'organisation de la semaine scolaire soit soumis au préalable au Conseil régional. Si ces modifications devaient se traduire par des surcoûts pour la Région, ils devront être compensés.

Je vous remercie par conséquent des instructions que vous donnerez à vos services pour qu'ils organisent, le plus en amont possible, les consultations nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de ma considération distinguée.

Le vice-Président du Conseil Régional,  
délégué aux transports et à l'intermodalité,

Philippe FOURNIÉ